

Économie et gouvernance de la donnée le 10 février au CESE

Séance plénière mercredi à 14h30

Publié le 03/02/2021 <https://www.lecese.fr/content/economie-et-gouvernance-de-la-donnee-le-10-fevrier-au-cese>

Formation(s) de travail liée(s) : [Section des activités économiques](#)

Saisine(s) liée(s) : [Économie et gouvernance de la donnée](#)

La séance plénière du 10 février sera consacrée à la présentation du projet d'avis [Économie et gouvernance de la donnée](#), rapporté par [Soraya Duboc](#) (groupe de la CFDT) et [Daniel-Julien Noël](#) (groupe des professions libérales), au nom de la [section des activités économiques](#), présidée par [Delphine Lalu](#) (groupe des associations).

[Marie-Pierre Gariel](#) (groupe de l'UNAF) présentera les suites données à l'avis [Les défis de l'éducation aux médias et à l'information](#), qu'elle a rapporté au nom de la [section de l'éducation, de la culture et de la communication](#), présidée par [Xavier Nau](#) (groupe de la CFDT).

Le développement massif des données et de leur exploitation soulève des enjeux de souveraineté nationale, de gouvernance et de préservation des droits et libertés des citoyens.

Face à cette expansion qui touche tous les pans de nos sociétés, le projet d'avis propose des pistes d'actions pour une réponse devenue plus que nécessaire aux défis de gouvernance, de régulation et de prospérité économique.

Les évolutions dans la gestion et le traitement des données ont rendu plus aigus les enjeux industriels, économiques, commerciaux et génèrent une lutte mondiale implacable pour la possession, la gouvernance et l'appropriation des données. Les géants du « net » en viennent même à concurrencer les fonctions régaliennes des États, à l'instar de la « cour suprême de Facebook ». Le manque d'encadrement juridique, au niveau international notamment, est source de vulnérabilités technologiques, économiques et sociales.

Pour autant, la France dispose d'atouts suffisants mais à renforcer dans des coopérations accélérées et solides au sein de l'Union européenne dans les domaines critiques de l'économie de la donnée.

Pour la section, il est primordial de consolider le cadre politique, réglementaire et normatif existant. Il est tout aussi crucial de développer les compétences et qualifications essentielles à l'économie de la donnée par le renforcement du cadre éducatif, scientifique, et technique dans un dialogue nourri avec les acteurs.